



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
BUREAU DES COLLECTIVITES LOCALES

le 11 0 JAN 2008

Monsieur le conseiller municipal,

Par courrier du 30 novembre 2007, vous avez souhaité me faire part de votre analyse concernant la gestion de la dette du Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains (SIDRU).

Le Président du SIDRU, par lettre du 15 décembre dernier, vous a adressé sa réponse et m'en a fait parvenir une copie.

J'ai pris connaissance avec attention de cette correspondance qui n'appelle pas de ma part d'observations complémentaires. Cependant, compte tenu de l'importance des enjeux financiers en la matière, il appartient, bien entendu, au comité syndical de rester vigilant sur ce point.

Plus généralement, le véritable enjeu des années à venir sera d'examiner les possibilités d'harmoniser les structures de collecte et de traitement des ordures ménagères basées sur un même secteur afin de proposer aux usagers un service au meilleur coût possible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le conseiller municipal, l'expression de ma considération distinguée.

Le Sous Préfet

Rollon MOUCHEL-BLAISOT

Monsieur Jean LAURENT
9 bis rue du Val Joyeux
78100 – SAINT GERMAIN EN LAYE